

MARDI, 28 juillet 1891.

Le comité se réunit à 10 heures du matin.

PRÉSENTS :

Messieurs Girouard, président,

Amyot,	Edgar,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Beausoleil,	Flint,	Moncrieff,
Chapleau,	Fraser,	Ouimet,
Choquette,	German,	Tarte,
Coatsworth,	Kirkpatrick,	Thompson (<i>Sir John</i>),
Curran,	Langelier,	Tupper,
Davies,	Lister,	Weldon,
Desaulniers,	Masson,	Wood (<i>Brockville</i>).—27.
Desjardins (<i>L'Islet</i>),	McDonald (<i>Victoria</i>),	

Les minutes de vendredi dernier sont lues et approuvées.

M. Edgar propose que Sir Hector Langevin soit prié de produire devant le comité la lettre qu'a signée et que lui a remise P. V. Valin, aux dernières élections générales, comme l'a déclaré M. Valin dans son témoignage, qu'il a donné le 14 de ce mois.—Motion acceptée.

A la demande de M. Geoffrion, C.R., il est

Résolu : que Sir Hector Langevin soit prié de produire devant le comité des copies des télégrammes qu'il a reçus des représentants de Victoria, C.-B., à la Chambre des Communes, tel qu'il est dit dans l'Exhibit "D 7," pagé 172 de la preuve ; et aussi une copie du télégramme qu'il a envoyé à l'hon. Thomas McGreevy, vers le mois de janvier 1885, ainssi que le télégramme qu'il a reçu de l'hon. Thomas McGreevy à peu près à la même date.

Sur motion de M. Tarte, il est

Ordonné : que M. Simon Peters soit rappelé et prié d'apporter avec lui et de produire devant le comité toutes les lettres qu'il a reçues des ministres de la Couronne et des copies de toutes celles qu'il leur a envoyées.

Sur motion de M. Tarte, il est

Ordonné : qu'une assignation soit envoyée à L. A. Robitaille, pour qu'il compare devant le comité et apporte avec lui le contrat entre R. H. McGreevy et C. N. Armstrong au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. R. H. McGreevy est interrogé de nouveau sur les livres de comptes qui n'ont pas encore été produits ; la continuation de sa transquestion est de nouveau remise à plus tard pour donner au conseil de l'hon. Thomas McGreevy la facilité d'examiner ses journaux.

M. H. Laforce Langevin est assermenté, interrogé et transquestionné. M. Langevin est ensuite dispensé de se présenter de nouveau.

M. Onézime Thibault est assermenté, interrogé et transquestionné, puis dispensé de se présenter de nouveau.

A midi et demi, le comité se retire.